



Au Conseil général d'Allaman

Madame La Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule :

Dans sa séance du 7 décembre 2020, le Conseil Général a voté le budget 2021, sur la base du préavis n° 6/2020. Les montants annoncés par le budget sus désigné se présentaient comme suit :

CHARGES	CHF 2'659'544.00
REVENUS	CHF 2'444'848.00
EXCEDENTS DE CHARGES	CHF 214'696.00

Lors de son entrée en fonction au 1^{er} juillet 2021, la nouvelle Municipalité a hérité d'un budget 2021 déjà bien entamé, voire dépassé sur plusieurs postes.

Aux premiers mois de ses activités, la Municipalité a également été confrontée à un certain nombre de problèmes à résoudre sans délais, parmi lesquels :

- Départ à la retraite anticipée de la Secrétaire communale
- Mise en place d'une collaboration au service de voirie
- Café de la Gare : remplacement du chauffe-eau (inondation de la chaufferie)
- Bâtiment administratif : dépose de climatiseurs défectueux (inondation du local d'archives)
- Réseau routier dangereux (itinéraire cycliste)

Cette situation financière impose la présente demande de crédit complémentaire pour permettre d'assurer le ménage courant et diverses dépenses incontournables.

2. Budget – demande de crédit complémentaire – récapitulatif (détail en annexe) :

Rubriques	Crédits complémentaires
102 - Municipalité	38'500.00
110 - Administration	26'020.00
120 - Economat	3'000.00
310 - Domaines	12'000.00
320 - Forêts et pâturages	500.00
350 - Bâtiments	18'800.00
430 - Routes	16'090.00
TOTAL GENERAL	114'910.00



Commune d'Allaman
Municipalité
Place de l'Eglise 2
1165 Allaman
tél. : 021 807 34 56
mail : admin@allaman.ch

Préavis municipal n° 7/2021
Demande d'un crédit complémentaire
d'un montant de CHF 114'910

3. Financement

Le présent crédit complémentaire d'un montant de CHF 114'910.00 sera financé par les liquidités courantes.

4. Conclusion

Compte tenu d'une part, du budget 2021 tel que voté par la Conseil Général dans sa séance du 7 décembre 2020, des dépenses effectuées au 30.06.2021, et d'autre part des travaux et autre postes impératifs listés ci-dessus, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir accepter ce préavis, et de prendre les décisions suivantes :

DECISION

Le Conseil Général d'Allaman

- Vu le préavis municipal n° 07/2021
- Entendu le rapport de la Commission des Finances chargée d'étudier cet objet
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour


DECIDE

d'accepter le préavis 7/2021 tel que présenté, soit :

- D'accorder un crédit complémentaire de CHF 114'910.00 destiné au ménage courant et à l'entretien de plusieurs ouvrages du patrimoine communal, touchant les Domaines, Bâtiments et les Routes.
- De financer ce crédit par les liquidités courantes

Préavis adopté en séance de municipalité du 23 août 2021, pour être soumis au Conseil Général d'Allaman lors de sa séance du 4 octobre 2021

Au nom de la Municipalité



Le Syndic
Patrick Hassler



La Secrétaire
Murielle Gilly



ANNEXE AU PRÉAVIS 7/2021 - EXPLICATIF DÉTAILLÉ

Les détails des crédits complémentaires demandés se présentent comme suit :

102 Municipalité

Le budget 2021 prévoit un montant de CHF 107'000.00 pour la rétribution des autorités, or les comptes font état au 30.06.2021 de dépenses à hauteur de CHF 88'346.50, ventilées comme suit :

Traitements fixes :	CHF 16'000.00
Vacations CHF 45.-/heure	CHF 58'846.50
Primes de départ CHF 300.-/année de fonction :	<u>CHF 8'400.00</u>
Total	CHF 83'246.50

Il y a lieu de préciser que les quatre primes de départ versées et encaissées par la Municipalité sortante reposent sur une pratique antérieure. La nouvelle Municipalité reviendra prochainement avec une proposition de modification de la liste des traitements afin de régulariser et d'adapter cette pratique.

Rubriques	Titres	Comptes au 12.07	Budget 2021	Solde	Crédits complémentaire	Solde après complément
102.300.1	Rétribution des autorités	83'246.50	107'000.00	+ 23'754	30'000.00	53'754.00
102.303.0	Assurances sociales	-	11'000.00	+ 11'000	3'500.00	14'500.00
102.317.0	Frais réception et manifestations	4'594.95	6'500.00	+ 1'905	5'000.00	6'905.05
Total :					38'500.00	

110 Administration

Le départ à la retraite anticipée de la Secrétaire municipale implique un accompagnement temporaire **(+8'500)**. Par ailleurs, des heures supplémentaires effectuées durant les années antérieures à 2021 ont été rémunérées durant le premier semestre **(+8'670)**. Les charges sociales doivent également être ajustées en fonction.

Rubriques	Titres	Comptes au 12.07	Budget 2021	Solde	Crédits complémentaire	Solde après complément
110.301.1	Traitement du personnel	61'707.50	114'920.00	+ 53'213	17'170.00	70'382.50
110.303.0	Assurances sociales	-	10'200.00	+ 10'200	1'350.00	11'550.00
110.304.0	Contributions à la caisse de pension	-	15'000.00	+ 15'000	1'720.00	16'720.00
110.318.0	Honoraires et prest. de services	9'259.13	6'000.00	- 3'259	5'780.00	2'520.87
Total :					26'020.00	

120 Economat

Rubriques	Titres	Comptes au 12.07	Budget 2021	Solde	Crédits complémentaire	Solde après complément
120.315.1	Entretien mobilier et machines bureau	13'802.00	12'500.00	- 1'302	3'000.00	1'698.00
Total :					3'000.00	



310 Domaines

Suite à l'intervention du Voyer des eaux, la place de piquenique aménagée antérieurement sur le domaine public des eaux, près de la place de stationnement de la plage, sans concertation préalable, doit être adaptée (suppression des grilles de sol dégradée en matière synthétique, suppression des barbecues).

Le budget 2021 de CHF 20'000.00 est consommé à hauteur de 18'800.00.

Rubriques	Titres	Comptes au 12.07	Budget 2021	Solde	Crédits complémentaire	Solde après complément
310.312.3	Eau, électricité (plage et camping)	2'610.35	3'500.00	+ 890	2'000.00	2'889.65
310.314.7	Entretien des terrains, camping, plage	18'785.40	20'000.00	+ 1'215	10'000.00	11'214.60
Total :					12'000.00	

320 Forêts

Des arbres situés aux abords du chemin Creux présentent un mauvais état sanitaire, et devront soit être abattus, soit élagués. Ceci avant la renaturation de l'Armary.

Rubriques	Titres	Comptes au 12.07	Budget 2021	Solde	Crédits complémentaire	Solde après complément
320.314.6	Entretien des forêts	2'657.50	5'000.00	+ 2'343	500.00	2'842.50
Total :					500.00	

350 Bâtiments - entretien

Plusieurs comptes sont négatifs au 30 juin.

Café restaurant de la gare : le chauffe-eau a dû être remplacé dans l'urgence, suite à une avarie, entraînant une inondation de la chaufferie.

Bâtiment administratif : le climatiseur défectueux situé dans le local d'archives, a dû être déposé dans l'urgence, suite à une fuite d'eau. Un appareil identique situé au Greffe, a également été supprimé.

Rubriques	Titres	Comptes au 12.07	Budget 2021	Solde	Crédits complémentaire	Solde après complément
351.314.1	Entretien du bât. de l'Eglise	6'319.85	5'000.00	- 1'320	3'300.00	1'980.15
353.314.1	Entretien du bât. administratif	4'828.20	10'000.00	+ 5'172	3'000.00	8'171.80
354.314.1	Entretien du bât. café de la gare	10'759.35	10'000.00	- 759	5'000.00	4'241.00
355.314.1	Entretien du bât. Gde salle	10'848.93	5'000.00	- 5'849	7'500.00	1'651.00
Total :					18'800.00	



430 Routes

Deux postes sont concernés dans ce chapitre :

1 – Traitement du personnel

Un poste à temps partiel (20% annualisé) a été mis en place durant le premier semestre 2021 ; cette collaboration est poursuivie aux mêmes conditions. **(+8'750)**

2 – Entretien des routes

Plusieurs voiries et place communale sont en mauvais état, et présentent des dangers pour les usagers, pouvant engager la responsabilité civile de la Commune. Il s'agit en particulier :

Du chemin de l'Armary, itinéraire cycliste : ce chemin a été endommagé au mois d'avril par l'armée, lors d'un exercice. Une participation financière de l'armée est attendue. **(+12'500)**

De la route de la Plage, itinéraire cycliste, et chemin de Compostelle : le tronçon ouest, délimité en venant de Perroy, par l'Eau Noire, limite communale et le premier virage, est fortement dégradé. Cette section devra probablement être rabotée jusqu'à la fondation, puis rénovée au moyen d'un nouvel enrobé. Ces travaux, relativement onéreux, seront intégrés au budget 2022 et un simple « taconnage » sera effectué dans l'intervalle. **(+2'000)**

Du chemin des Anes, chemin de Compostelle et du parking des Anes **(+7'600)**

Les montants mentionnés ci-dessus sont issus d'une offre d'entreprise locale.

Pour répondre aux exigences de la loi sur les marchés publics, une ou plusieurs offres comparatives seront sollicitées le moment venu.

Rubriques	Titres	Comptes au 12.07	Budget 2021	Solde	Crédits complémentaire	Solde après complément
430.301.1	Part du traitement du personnel communal	44'764.20	90'000.00	+ 45'236	7'200.00	52'435.80
430.303.0	Assurances sociales	-	9'000.00	+ 9'000	640.00	9'640.00
430.304.0	Contribution à la caisse de pension	-	12'400.00	+ 12'400	720.00	13'120.00
430.305.0	Assurances maladies et accident	-	3'000.00	+ 3'000	190.00	3'190.00
	Sous-total - traitement du personnel (8 mois à 20%) :				8'750.00	
430.314.2	Entretien des routes	25'233.05	40'000.00	+ 14'767	7'340.00	22'107.00
				Total :	16'090.00	

Allaman, le 23 août 2021 / CC-PH